

In Norway, the Geographical Survey of Norway is considering a similar project, based on the *Topographic Map M 711, 1:50,000*.

#### TOPONYMIC GUIDELINES FOR MAP AND OTHER EDITORS

Toponymic guidelines for map and other editors have been prepared by all Norden countries.<sup>1</sup>

#### NAMES AUTHORITIES

In Norway, in 1979, the Ministry of Education appointed a commission on place-names with instructions to analyse linguistic, legal, administrative, economic and other problems of writing Norwegian place-names, and to submit a proposal for new rules for the writing of these. The commission will present its report at the end of 1982. It will be recommended that the two-name advisers (one for each form of the Norwegian language) should be replaced by two consultants and a qualified secretary from each of the four Norwegian universities (Oslo, Bergen, Trondheim and Tromsø), and that two consultants for Lappish names be appointed. The total number of advisers

<sup>1</sup> The toponymic guidelines elaborated for the Norden countries are reproduced in the present volume under agenda item 5.

will thus be ten. It will also be suggested that a Norwegian place-name board (Norsk stadnamnråd) be set up, consisting of five of the advisers and five representatives for the Geographical Survey, the Post Office Administration, the County Survey Offices and others. The principal rule will be that place-names should be written in accordance with local pronunciation, but with due regard to general orthography.

In 1980, the Swedish Ministry of Education appointed a commission, with the instruction to work out general outlines for the standardization of place-names. The Commission was instructed to consider administrative problems with particular reference to the co-ordination of the decision procedures in this field. A report is due in the autumn of 1982. It will be proposed that a place-name board be set up, consisting of representatives for place-name research, the National Land Survey, the Central Office of National Antiquities, the National Association of Regional Historical Societies, the Post Office Administration and the Association of Local Authorities. The aim of this board will be to lay down principles for place-name preservation; to inform governmental and local authorities and the public of these principles; to authorize Swedish gazetteers; to represent Sweden in international co-operation in the field of geographical names; and to give advice in decisions upon matters of principle.

### RAPPORT DE LA DIVISION ROMANO-HELLÉNIQUE\*

#### SUMMARY

The three meetings held since the Athens Conference provided an opportunity for the development of relations among the authorities responsible for names in the countries of the Romano-Hellenic Division.

The major items considered at those meetings were romanization of the Greek alphabet, training courses, regional standardization and automated data processing.

#### RESUMEN

Durante tres reuniones celebradas desde la Tercera Conferencia para Normalizar los Nombres Geográficos ha habido ocasión de fomentar las relaciones entre las autoridades encargadas de la toponimia en los países de la División Romano-Helénica.

La romanización del alfabeto griego, los cursos de capacitación, la normalización regional y la elaboración electrónica de datos han sido los principales temas tratados durante dichas reuniones.

Au cours de la période qui s'est écoulée depuis la troisième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, tenue à Athènes en 1977, les membres de la Division romano-hellénique ont eu l'occasion de se réunir à New York lors des huitième et neuvième sessions du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques, ainsi qu'à Paris au cours d'une réunion officielle du 21 au 23 octobre 1980.

Les relations entre pays que ces rencontres ont favorisées n'ont pas à être traitées ici; elles rentrent dans le cadre

\* Le texte original de ce rapport, préparé par J. Ramondou, Institut géographique national, Commission de toponymie, Paris, a paru sous la cote E/CONF.74/L.19.

des activités des pays concernés et par conséquent font l'objet de rapports nationaux.

La composition de la Division romano-hellénique a évolué depuis la Conférence d'Athènes de la même façon que celle d'autres divisions géographico-linguistiques où il est possible de constater de plus en plus fréquemment la double appartenance de certains pays soit en raison de la diversité de leurs langues nationales, soit en raison des influences ou des traditions suscitées par leur position géographique. Le Canada pour sa culture française et la Turquie pour ses caractères méditerranéens ont donc fait choix en 1979 d'appartenance à la Division romano-hellénique.

Conformément aux dispositions prises au cours de la huitième session du Groupe d'experts, des contacts ont été pris avec les Gouvernements de Djibouti, d'Italie et de Saint-Marin en vue de la nomination d'experts nationaux. Une invitation a été adressée aux ambassadeurs de ces gouvernements en poste à Paris, invitation à laquelle était jointe une note définissant les grandes lignes de l'œuvre des Nations Unies dans la normalisation des noms géographiques. Les échanges de correspondance se poursuivent avec l'Italie.

Les objectifs définis par la Conférence d'Athènes ont fait l'objet des discussions des experts de quatre pays réunis à Paris du 21 au 23 octobre 1980. Ceux-ci ont exposé les difficultés rencontrées et les progrès réalisés dans leurs pays respectifs. L'ordre du jour de la réunion comportait notamment l'examen des travaux en cours, à savoir :

- Le système de romanisation pour l'alphabet grec;
- Le programme de cours de formation;
- L'examen d'une nomenclature internationale;
- Le point sur l'établissement des guides de toponymie;
- L'automatisation des données.

#### REPORT OF THE UNITED KINGDOM DIVISION\*

Il est extrêmement difficile d'assurer une communication et des contacts personnels dans une Division aussi dispersée. Lors de toutes les réunions relatives aux questions cartographiques, la question des noms géographiques est considérée comme un point d'un ordre du jour extrêmement chargé. Lors des réunions annuelles entre l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, tous les efforts sont faits pour inscrire la question à l'ordre du jour, mais, jusqu'à présent, il n'a jamais été possible d'examiner en détail les travaux du Groupe d'experts des Nations Unies.

Quant à réunir l'ensemble de la Division, on n'y est pas davantage parvenu. Comme dans la plupart des pays, les membres de la Division du Royaume-Uni ont souffert de ce que les hommes politiques appellent des "restrictions financières".

Depuis la troisième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni ont tenu deux réunions auxquelles un représentant du Canada a assisté. A la première de ces réunions, les modalités d'application de la décision tendant à adopter le pinyin étaient le sujet principal. Ceux qui ont assisté à la troisième Conférence se souviennent des problèmes soulevés par l'adoption du pinyin, qui ont été soulignés par le Président de la Division du Royaume-Uni. Un document de travail distribué à la quatrième Conférence (reproduit dans le présent volume sous le point 13 de l'ordre du jour) rend compte de certains de ces problèmes. Cela souligne l'abîme qui sépare souvent les experts lorsque ces questions sont

Bien que chacun de ces cinq points soit développé dans les rapports nationaux, on peut souligner ici l'importance de l'échange sur les problèmes de formation. A travers les différences nationales, en effet, il est apparu la nécessité d'établir un programme de base commun pour la formation des personnes appelées à recueillir et à traiter ou normaliser les noms géographiques dans un même cadre régional.

Les organisations, les habitudes de travail et les méthodes sont différentes, mais les objectifs sont identiques.

Il faut souligner également les difficultés rencontrées dans le domaine de l'automatisation des données. Chaque pays aborde l'informatique avec des méthodes et des systèmes propres; il en résulte la constitution de fichiers assez hétérogènes dont le traitement fournira des produits assez différents.

On espère que, progressivement, les autorités toponymiques des pays de la Division romano-hellénique développeront leurs bonnes relations et que surtout les pays membres qui n'ont pas eu l'occasion d'apporter leur collaboration trouveront dans leur participation une source d'enrichissement et de progrès.

examinées au cours de nos réunions. De nombreux représentants parlent et votent en faveur de l'adoption d'un système de romanisation en sachant fort bien qu'ils ne risquent guère d'être touchés par la décision prise et même, dans certains cas, qu'ils ne seront jamais obligés d'appliquer cette décision eux-mêmes. Pour notre part, les travaux de transcription en pinyin ont constitué une grande part du total des travaux de ces trois dernières années.

En août 1979, la Conférence of Commonwealth Survey Officers (Conférence des topographes du Commonwealth) a fourni l'occasion de consulter des représentants de nombreux pays, notamment de certains pays n'appartenant pas au Commonwealth qui y assistaient à titre exceptionnel. Au cours de la Conférence, il a été convenu de donner des avis techniques et une aide à l'Organisation hydrographique internationale en ce qui concerne les cartes de la région méditerranéenne.

L'établissement d'un petit atlas scolaire entièrement rédigé en langue galloise est un projet intéressant. Il présente de nombreuses similitudes avec la tâche à laquelle d'autres pays doivent s'atteler lorsqu'ils envisagent d'établir des cartes dans leur propre langue. Ces dernières années, nous avons entendu parler de nombreuses reprises d'expériences analogues. Les experts pourront se faire une idée de la difficulté d'un tel projet s'ils considèrent que les noms de nombreux pays du monde n'ont jamais été écrits en gallois auparavant. L'alphabet gallois ayant un nombre très limité de voyelles et de consonnes, il n'est pas facile d'écrire en gallois des noms géographiques présentant des voyelles et des consonnes n'existant pas dans cette langue. En gallois, un nom écrit doit être prononcé comme il le serait s'il s'agissait d'un nom d'origine

\* The original text of this report, prepared by the United Kingdom Division of the United Nations Group of Experts on Geographical Names, was issued as document E/CONF.74/L.49.